

VARIATION DIACHRONIQUE ET SÉMIQUE À PROPOS DES VERBES DÉFECTIFS : LE CAS DE *CHOIR, GÉSIR ET QUÉRIR*.

Fidèle DIEDHIYOU, Université Gaston Berger (Sénégal)

fidele.diedhiou@ugb.edu.sn

Résumé

L'évolution diachronique des verbes défectifs a permis de nous rendre compte que les changements aussi bien morphologiques que sémantiques ont largement favorisé la disparition de certaines formes dans la conjugaison de ces verbes. Les verbes défectifs étaient régulièrement conjugués en latin mais avec des formes périphrastiques. Ces formes périphrastiques ont progressivement cédé la place aux formes synthétiques dont certains temps et modes présentent des différences réelles avec le français.

Elle soulève en même temps le problème de la définition des directions possibles. Deux catégories de verbes défectifs existent dans la langue moderne : les verbes impersonnels ou unipersonnels et les autres dont seulement certaines formes ont disparu. La coexistence dans les grammaires de ces deux catégories de verbes défectifs a contribué à créer une confusion, voire une ignorance de leurs emplois.

Mots-clés : diachronique – évolution – latin – ancien français – français moderne – verbe – défectif – périphrastique – synthétique – incomplète – conjugaison.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

Abstract

The diachronic evolution of the defective verbs made it possible to return account to us that the changes as well morphological as semantic largely supported the disappearance of certain forms in the conjugation of these verbs. The defective verbs were regularly conjugated in Latin but with periphrastic forms. These periphrastic forms gradually yielded the place to the synthetic forms whose certain times and modes present real differences with French.

It raises at the same time the problem of the definition of the possible directions. Two categories of defective verbs exist in the modern language: impersonal or unipersonal verbs and the others from which only certain forms disappeared. The coexistence in grammars of these two categories of defective verbs contributed to create a confusion, even an ignorance of their employment.

Keywords: diachronic - evolution - Latin - former French - modern French - verb - defective - periphrastic - synthetic - incomplete – conjugation.

INTRODUCTION

La grammaire française a connu aujourd'hui un succès dû sans doute à un équilibre recherché entre la tradition et une nouveauté spectaculaire. Les grammairiens ont connu une glorieuse tradition bien établie depuis le Moyen Age et la Renaissance, illustrée à l'âge classique par les discussions entre puristes et par la publication en 1660 de cette *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal qui a attiré naguère plus d'un linguiste dont Noam Chomsky.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

L'évolution diachronique permet de mettre en lumière la question des conditions linguistiques externes ou internes spécifiques dans lesquelles se réalise et se propage le changement. Elle soulève en même temps le problème de la définition des directions possibles de l'évolution.

Dans ce travail, nous souhaitons rendre compte de l'évolution morpho-sémique des verbes dits défectifs, définis, depuis le latin, comme des verbes à conjugaison incomplète. Cette situation d'irrégularité fait que la plupart de ces verbes sont condamnés à disparaître. Notre curiosité nous amène à chercher à savoir comment on en est arrivé à cette disparition de certaines formes dans les grammaires, formes ignorées par la langue parlée, et dont la langue écrite n'a conservé que quelques survivances. Nous avons choisi trois de ces verbes (*choir*, *gésir* et *quérir*) de manière fortuite pour juste illustrer l'hypothèse selon laquelle l'emploi des verbes défectifs dérange plus qu'il ne renseigne le locuteur français. La situation de ces verbes fait partie des écarts grammaticaux entre le latin et le français moderne.

Après un rappel étymologique de certains aspects grammaticaux concernant l'expression de «verbes défectifs», souvent difficile à démêler d'autres expressions proches (verbes impersonnels ou unipersonnels), nous analyserons les diverses étapes qui ont conduit ces verbes dits défectifs à perdre certaines formes de leur conjugaison, voire à connaître une volte-face sémantique qui les verra passer de la valeur étymologique à la valeur moderne qui les caractérise.

I. L'APPROCHE ETYMOLOGIQUE

Les deux traits essentiels qui distinguent la langue moderne du latin et de l'ancien français sont : sa fixité relative et son homogénéité. Le français d'aujourd'hui est une langue qui s'écrit et se lit autant qu'elle se parle. C'est une langue qui évolue lentement. Cette situation favorise l'élargissement du fossé grammatical qui sépare ce français moderne de sa langue

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

mère, le latin. C'est ainsi que certains temps et modes du verbe latin présentent des différences réelles avec le français :

- le latin n'a pas de mode conditionnel, le subjonctif en tient généralement lieu dans une indépendante ou dans une principale (Si venias, laetus sim : *il est possible que tu viennes, donc que je sois content.* Conditionnel : *si tu venais, je serais content.*)
- le latin n'a ni participe parfait actif ni participe présent passif. La tournure se fait en employant une subordonnée par **cum** + subjonctif

Cum laudavisset : *ayant loué – comme il avait loué.*

Cum laudarétur : *étant loué – comme il était loué.*

- le latin possède, en revanche, trois modes qui n'existent pas en français : le gérondif, le supin et l'adjectif verbal.
- le latin possède un impératif futur, un participe futur, un infinitif futur qui n'existent pas en français.
- le latin ne possède qu'un seul temps, le parfait, qui corresponde aux trois passés du français : passé composé, passé simple, passé antérieur :

cantávi : *j'ai chanté – je chantai – j'eus chanté.*

L'adjectif **Défectif**, attesté dès le XIV^e siècle, est emprunté au latin grammatical *defectivus* du verbe *deficere* « faire défaut », au sens de « défectueux » en ancien français, puis au XVII^e siècle au sens grammatical « qui n'a pas toutes ses formes » (en parlant d'un verbe).

Latin Defectivus [dɛfɛktiwus]

I^{er} s. [dɛfɛktiwus] > [dɛfɛktíβus] Spirantisation de w intervocalique : w > β.

III^e s. [dɛfɛktíβus] > [dɛfɛktívus] Renforcement en v labiodental : β > v

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

VIIIe s. [deŋektívus] > [deŋektívs] Amuïssement de la voyelle finale u.

[deŋektívs] > [deŋektífs] Assourdissement de la consonne sonore v en finale absolue : v > f.

XIIIe s. [deŋektífs] > [deŋektíf] Amuïssement de s final : **Défectif**

En latin, les verbes défectifs existent, sous des formes aussi bien différentes qu'irrégulières :

- Inquam : *dis-je* (dans une proposition incise) – áio : *dis-je* (proposition incise) ; *je dis, j'affirme*. Il ne se conjugue qu'à l'indicatif présent, imparfait, futur, parfait.
- Les formes verbales isolées faisant référence aux formules de politesse et qui se conjuguent à l'indicatif présent : Quaesio, quaesumus : *je vous en prie, s'il vous plait* ; et à l'impératif présent : Salve, salvete : *bonjour* ; Ave, avete : *salut*.

Ces verbes à conjugaison incomplète se caractérisent, en français moderne, par un manque de certains temps, de certains modes ou de certaines personnes. Ces verbes sont condamnés à disparaître ou alors à ne subsister que dans certaines expressions ou locutions figées.

II. LES VERBES IMPERSONNELS OU UNIPERSONNELS

En latin, les verbes impersonnels ne s'emploient qu'à la 3^e personne du singulier et à l'infinitif. Les uns sont toujours impersonnels, d'autres peuvent avoir une conjugaison complète. Ils expriment différentes situations ou différents états :

- Les phénomènes atmosphériques : Pluit : *il pleut*. Tonat : *il tonne*.
- La convenance, la nécessité, l'évidence : Oportet : *il faut*. Interest : *il importe*. Constat : *il est établi*.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

- L'événement : Evenit : il arrive. Accidit ut non véniat : *il arrive qu'il ne vienne pas.*
- Des sentiments : Me miseret : *j'ai pitié.* Me pudet : *j'ai honte.*

Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, ont rappelé clairement la définition des verbes impersonnels dans leur *Grammaire méthodique du français* :

« On appelle **verbes impersonnels** les verbes qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier. Comme de nombreux verbes personnels peuvent aussi connaître ce type de construction, on réunit parfois les uns et les autres sous l'appellation d'**unipersonnels**, pour les distinguer des modes dépourvus de marques personnels (infinitif, participe et gérondif) également dits impersonnels. » (1994)

Il est des verbes qui ne s'emploient normalement qu'à la forme impersonnelle et sans expansion :

- les verbes décrivant des phénomènes **météorologiques** : *pleuvoir, neiger, venter, grêler, geler, grésiller, tonner, bruiner, fraîchir*, etc.

Il pleut – Il gèle – Il bruine – etc.

- les verbes *falloir, s'agir de* et des locutions verbales inanalysables *être question de, aller de soi, y aller de, en aller ainsi de / de même / autrement pour, retourner de et s'en falloir de peu / de beaucoup / d'un rien (pour)* qui, selon les cas, sont suivis d'un complément nominal ou prépositionnel construit directement ou indirectement.

- les verbes *avoir, être et faire* lorsqu'ils forment le noyau verbal de diverses locutions verbales impersonnelles. *Il y a, il est, il se trouve.*

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

A côté des verbes décrivant des phénomènes météorologiques, nous rencontrons des verbes que les linguistes appellent **modalisateurs** ou **de survenance** qui peuvent être suivis d'un groupe nominal, d'une complétive ou d'un infinitif :

- *advenir* marquant la survenance : *quoi qu'il advienne*

Nous arriverons à destination *quoi qu'il advienne*.

- *Il en adviendra ce qu'il pourra*.

Vous détruirez tout sur votre passage. *Il en adviendra ce qu'il pourra*.

- *apparaître* « être évident, manifeste » limité à la langue juridique, ne s'emploie qu'à l'infinitif et au présent de l'indicatif : *Ainsi qu'il appert de tel acte*.

Ainsi qu'il appert de tel acte, le tribunal prendra sa décision en conséquence.)

- *Chaloir*, au sens d' « importer » s'emploie surtout dans quelques expressions : *il ne me chaut guère, peu me chaut*.

Que tu réussisses ou pas, *il ne me chaut guère*.

III. LES AUTRES VERBES DEFECTIFS

Beaucoup de verbes dont *choir*, *gésir* et *quérir* ne s'emploient qu'à certains temps, essentiellement dans des locutions ou des expressions figées, ce qui montre qu'ils sont sortis de l'usage moderne.

3.1. Les verbes défectifs *choir*, *gésir* et *quérir*

Le verbe se reconnaît d'abord par ses variations de forme et par les oppositions grammaticales que ces variations dénotent, ainsi que par son rôle dans la structuration de la

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

phrase. Morphologiquement, les verbes défectifs, comme tout autre verbe, sont variables lorsqu'ils se conjuguent. Ils reçoivent les marques spécifiques (les désinences) correspondant, sur le plan sémantique, au nombre, à la personne, au temps et au mode.

Nous nous intéresserons, avant l'étude de chacun des verbes, à son évolution phonétique qui permettra de donner un éclairage sur les différentes étapes que chacun des verbes a traversées depuis le latin jusqu'en français moderne.

3.1.1. Le verbe *CHOIR*

Attesté au Xe siècle, il est issu du latin **cadere** « tomber », « choir », « disparaître ».

Latin Cadere [kadere]

Ve siècle [kadere] > [kadere] **k** suivi de **a** en position libre se palatalise : **k** > **ç**

[kadere] > [tadere] **ç** se dentalise en **t**.

[tadere] > [tʃadere] Assibilation en chuintante : **t** > **tʃ**

VIe siècle : [tʃadere] > [tʃadere] Spirantisation de la consonne sonore **d** intervocalique :

d > **ð**.

[tʃadere] > [tʃadere] Diphtongaison spontanée française de **é** fermé, accentué, libre : **é** > **ei**.

VIIe siècle : [tʃadere] > [tʃadere] Dépalatalisation de l'affriquée **tʃ** > **tʃ**.

VIIIe siècle : [tʃadere] > [tʃadere] > [tʃadere] Amuïssement puis chute de la voyelle finale.

IXe-XIe siècle : [tʃadere] > [tʃaere] Chute de la spirante **ð**.

XIe siècle : [tʃaere] > [tʃeere] Amuïssement de **a** initial qui devient **e** muet.

XIIe siècle : [tʃeere] > [tʃeere] Différenciation : **e** fermé se différencie en **o** : **ei** > **oi**.

Double assimilation de la diphtongue :

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

[tʃeóir] > [tʃeóer] Assimilation progressive : **i** fermé s'ouvre en **e** : **ói** > **óe**.

[tʃeóer] > [tʃeúer] Assimilation régressive : **ó** ouvert se ferme en **ú** : **óe** > **úe**.

XIIIe siècle : [tʃeúer] > [ʃeúer] Simplification de l'affriquée : **tʃ** > **ʃ**.

[ʃeúer] > [ʃeuér] Normalisation : déplacement de l'accent sur l'élément le plus ouvert : **úe** > **ué**.

[ʃeuér] > [ʃewér] Consonnification du premier élément de la diphtongue devenu atone : **ué** > **wé**.

- [ʃewér] > [ʃewér] Ouverture de la séquence **wé** en **wé**.

- [ʃewér] > [ʃewár] Ouverture de **wé** en **wá** à Paris.

XIVe siècle : [ʃewár] > [ʃwár] Réduction des hiatus (**w** est semi-voyelle).

Choir (Cheoir).

En ancien français, le verbe *cheoir* est très fréquent à partir du Xe siècle avec les sens de « tomber » et « advenir, arriver » notamment en tournure impersonnelle. Au XIIe siècle, dans le sens de *cheoir*, le verbe *tomber* qui signifia tout d'abord « danser » et « culbuter » puis, très rapidement, « faire une chute » :

Que qu'il chancele, Erec le boute

Et cil **chiet** sor le destre coute. (Erec et Enide, 983-984)

« *Alors qu'il chancelle, Erec le pousse et il tombe sur le coude droit.* »

Afermet est a ses estreus d'or fin

Quel part qu'ilait, ne poet mie **chair** (Roland, 2033-2034)

« *Maintenu en selle par ses étriers d'or fin, de quelque côté qu'il penche, il ne peut tomber.* »

Le verbe *choir* pouvait être employé dans le sens de *tomber* exprimant l'aboutissement d'une situation particulière :

Sa granz terre, ses granz tresors,

Que il avoit come prodon,

Ala tot a perdicion,

Si **chei** an grant povreté (Perceval, 438-441)

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

« *Sa vaste terre, son grand trésor, qu'il tenait de sa valeur, tout fut perdu, et il tomba dans une grande pauvreté.* »

Trois foiz l'ai fet metre en prison,

Si vos dirai en queil manière.

Gel fis **choir** en la lovere

La ou il enporta l'agnel. (Le Roman de Renart, 1040-1043)

« *Trois fois, je l'ai fait attraper, voici comment : je l'ai fait tomber dans le piège à loup quand il emporta l'agneau.* »

Le verbe a été supplanté à partir du XVI^e siècle par *tomber* et n'est plus guère attesté qu'à l'infinitif, à la 3^e personne du présent et dans l'expression *laisser choir* :

Ils ont laissé choir leur plan stratégique.

Le mot est resté courant jusqu'au XVII^e siècle. Il subsiste aussi dans des usages régionaux.

Parmi les formes que la tradition maintient dans les ouvrages de grammaire, il en est que la langue parlée ignore absolument et que la langue écrite ne conserve qu'artificiallement. Nous pouvons remarquer que quand le futur est usité, le conditionnel l'est aussi, avec le même radical. De même, si le passé simple est usité, le subjonctif imparfait l'est aussi.

En ancien français, le verbe *cheoir* (*choir*) est régulièrement conjugué à tous les temps comme un verbe ordinaire :

Présent de l'indicatif : *je chié – tu chiez, chiés – il chiet – nos cheons – vos cheez – il chieent.*

Présent du subjonctif : *je chiee – tu chiees – il chiee – nos cheiens – vos cheieez – il chieent.*

Impératif : *chié – cheons – cheez.*

Imparfait : *je cheoie – tu choies – il choit – nos chiions – vos chiiés – il choient.*

Futur : *je cherrai, charrai – tu cherras – il cherra – nos cherrons – vos cherréz – il cherront.*

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

Conditionnel : *je cherroie, charroie – tu cherroies – il cherroit – nos cherrions – vos cherriiez – il cherroient.*

Participe présent : *cheant.*

Passé : *je cheï, chaï – tu cheïs – il cheit – nos cheïmes – vos cheïstes – il cheirent.*

Imparfait du subjonctif : *je cheïsse, chaisse – tu cheïsses – il cheïst – nos cheïssons – vos cheïsseïz – il cheïssent.*

Choir, en français moderne, appartient à la langue courante à l'infinifit après *laisser* : *Ils ont laiss  choir leurs projets.* Aujourd'hui, le verbe est d fectif et prend le sens de «  tre entra n  vers le bas par son propre poids   la suite d'une rupture d' quilibre ». Il est assez fr quent dans des expressions populaires ou dictons divers ; exemple : *laisser choir quelqu'un ou quelque chose, se laisser choir, etc.*

Il est conjugu  au pr sent de l'indicatif, mais tr s rarement   la premi re personne de l'indicatif (*je chois*),   la deuxi me personne (*tu choisis*), et reste assez fr quent   la 3^e personne de l'indicatif pr sent : *Il (elle) choisit, ils (elles) choisissent*, et du pass  simple : *Il chut, ils churent*, ainsi qu'au participi pass  : *chu, chue*, et aux temps compos s (avec  tre ou avoir). Au futur, la forme de l'ancien fran ais a  t  maintenue (*Je choisirai / Je cherrai*) et au conditionnel pr sent (*Je choisirais / Je cherrais*). Aujourd'hui, il est plus employ  avec l'auxiliaire *avoir* qu'avec * tre* : *Sur la robe ont chu des p tales* (Apollin, *Calligr.*   travers l'Europe). Les temps suivants sont inusit s : *participi pr sent, subjonctif pr sent, imp ratif pr sent.*

3.1.2. Le verbe *GESIR*

Il est attest  au Xe si cle. Issu du latin **jacere** «  tre couch ,  tre  tendu ».

Latin **jac re [yyak r ]**

La graphie **j** correspond   un **y** qui est toujours g min  en position initiale.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N  21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (S n gal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

IIIe siècle [yyakéré] > [ɖakéré] Renforcement sur place de y en position

initiale : y > ɖ.

[ɖakéré] > [ɖʒakéré] Assibilation en chuintante : ɖ > ɖʒ et formation d'une affriquée.

[ɖʒakéré] > [ɖʒaḱéré] Palatalisation de k en position intervocalique : k > ḱ.

[ɖʒaḱéré] > [ɖʒaṭéré] Dentalisation de ḱ > ṭ.

[ɖʒaṭéré] > [ɖʒayṭéré] Apparition d'un y de transition : ṭ > yṭ.

[ɖʒayṭéré] > [ɖʒayṭsére] Assibilation en sifflante sourde : yṭ > yṭʂ.

IVe siècle : [ɖʒayṭsére] > [ɖʒayɖzére] Sonorisation de l'affriquée : yṭʂ > yɖz.

Ve siècle : [ɖʒayɖzére] > [ɖʒayɖzère] > [ɖʒayɖzère] Diphtongaison spontanée de la voyelle tonique é fermée libre : é > ée > éi.

[ɖʒayɖzère] > [ɖʒayɖziire] > [ɖʒayɖzire] L'influence fermante de

la consonne palatale z se fait sentir sur le é. Le premier élément de la diphtongue éi se ferme en i ; la monophthongaison se fait alors immédiatement en i : éi > ii > i.

VIIe siècle : [ɖʒayɖzire] > [ɖʒayɖzir] Amuïssement de la voyelle finale.

[ɖʒayɖzir] > [ɖʒaydzir] Dépalatalisation des affriquées : ɖʒ > ɖʒ ; ɖz > dz.

[ɖʒaydzir] > [ɖʒaidzir] Vocalisation de y en i diphtongal qui forme une diphtongue par coalescence avec le a initial : ay > ai.

XIIe siècle : [ɖʒaidzir] > [ɖʒeidzir] Fermeture d'un degré du a diphtongal au contact de i :

ai > ei.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

[dʒɛidzir] > [dʒɛdzir] Monophthongaison par perte du second élément très

fermé : **ɛi** > **ɛ**.

XIIIe siècle : [dʒɛdzir] > [dʒɛdzir] Fermeture d'un degré du **ɛ** initial en syllabe atone ouverte :
ɛ > **ɛ̃**.

[dʒɛdzir] > [ʒɛzir] Simplification des affriquées : **dʒ** > **ʒ** ; **dz** > **z**.

Gésir

Attesté, en ancien français, au XIe siècle, il conserve son sens étymologique de « être couché, être étendu », *se gésir*, « se coucher, s'allonger ».

Vit les dormir soïrement,

Chascun **gisoit** dessoz un cesne,

Ou fou, ou tremble, ou charme, ou fresne. (Renart, 1774 – 1776)

« *Il les vit dormir paisiblement, étendus l'un sous un chêne, les autres sous un hêtre, un tremble, un charme ou un frêne.* »

Puis si s'en vint par la roïne

La ou ele **gisoit** sovine ;

Entre les janbes li entra. (Renart, 1783 – 1785)

« *Ensuite il s'approcha de la reine qui était couchée sur le dos. Il se glissa entre ses jambes.* »

Selon les contextes où il est employé, il peut signifier « coucher, passer la nuit, dormir » ;
« vivre, habiter, résider dans » ;

« coucher avec quelqu'un » ; « accoucher » ;

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

Novement laissié l'avoit

Por ce que maengniez estoit,

Et jure seinte Pentecoste

Ga ne **girra** mes a ses coste. (Le Roman de Renart, 2877 – 2880)

« Elle venait de l'abandonner à cause de sa mutilation, elle jure, par sainte Pentecôte, qu'elle ne couchera plus avec lui. »

« être alité, malade » ;

« être étendu mort, dans la tombe » (d'où la formule d'épithaphe *ci-gît*, souvent remplacé par *Ici repose*) :

Ne sai a cisel ou a grafe

I ont escrit en l'espitafe :

« Desoz cest arbre, enmi ce plain,

Gist Copee, la sor Pintein. » (Le Roman de Renart, 423 – 426)

« Je ne sais si c'est au burin ou au ciseau qu'ils ont gravé cette épithaphe : 'Sous cet arbre, dans cette plaine, gît Coupée, la sœur de Pinte.' »

El cors li met les pans del gunfanun,

Pleine sa hanste l'abat mort des arçuns ;

Guardet a tere, veit **gésir** le glutun (Roland, 1228 – 1230)

« Dans le corps il lui enfonce les pans du gonfanon, de la longueur de sa lance il l'abat des arçons, mort. Il regarde à terre et voit étendue la canaille. »

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

Gésir peut être employé dans certains cas au sens de répandu :

Ki lui veïst l'un geter mort sur l'autre

Li sanc tuz clers **gesir** par cele place ! (Roland, 1341 – 1342)

« Ah ! si vous l'aviez vu les jeter morts l'un sur l'autre, le sang répandu sur la place ! »

Dans un sens figuré, il peut signifier « se trouver (dans telle ou telle situation ou état » (exemple : *gésir en prison, en pechié, en dolor*).

Le verbe *gésir* avait, en ancien français, une conjugaison complète comme le verbe *choir* :

Présent de l'indicatif : *gis – gis – gist – gisons – gisez – gisent*.

Présent du subjonctif : *gise – gises – gise – gisiens – gisiez – gisent*.

Impératif : *gis – gisons – gisez*.

Imparfait : *gisoie – gisoies – gisoit – gisions – gisiés – gisoient*.

Futur : 1. *gerrai*, 2. *Girrai* – etc. – *gerras – gerra – gerrons – gerréz – gerront*.

Conditionnel : 1. *gerroie*, 2. *Girroie* – etc. – *gerroies – gerroit – gerriions – gerriiez – gerroient*.

Participe présent : *gisant*.

Passé : 1. *jui – geüs – jut – geümes – geüstes – jurent*.

2. *gis – gesis, geïs – gist – gesimes, geïmes – gesistes, geïstes – girent*.

Imparfait du subjonctif : 1. *geüsse*, 2. *gesisse, geïsse – geüsses – geüst – geüssons – geüssez – geüssent*.

Au departir si grant duel firent

Tuit cil et celes qui la virent,

Con s'ele **geüst** morte an biere (*Charrette, 215-217*)

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

« À son départ, la douleur fut si grande chez tous ceux et celles qui la voyaient qu'on eût dit qu'elle fût morte et mise en bière. »

Et meliaganz, maintenant

Qu'il fu vestuz et atornez

S'an est vers la chambre tornez

Ou la reine se **gisoit**. (Charrette, 4744- 4747)

« *Cependant Méléagant, sitôt vêtu et préparé, a pris le chemin de la chambre où la reine était couchée.* »

Considéré au XVIIe siècle comme un verbe archaïque, *gésir* est aujourd'hui un verbe défectif et d'emploi surtout littéraire, au sens de « être étendu mort ou comme mort » lorsqu'il s'agit d'êtres animés, « être tombé, dispersé sur le sol » lorsqu'il s'agit d'êtres inanimés, ou au sens figuré, « se trouver, résider dans » (exemple : *c'est là que gît la difficulté*).

Dans la langue moderne, il ne se conjugue guère qu'au présent et à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent :

Présent : *Je gis, tu gis, il (elle) gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent.*

Imparfait : *Je gisais, tu gisais, il (elle) gisait, nous gisions, vous gisiez, ils (elles) gisaient. Gisant.*

Le participe passé est inusité, ainsi que les temps suivants : *passé simple, futur, conditionnel présent, subjonctif présent, l'impératif présent.*

Nous rencontrons l'infinitif dans cette phrase de R. Martin Du Gard. *Devenir !* Pl. p. 60 : « *La couche moelleuse où ils laissaient choir puis **gésir** leurs membres désarticulés.* »

3.1.3. Le verbe **QUERIR**

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

Attesté depuis le XIVe siècle, est issu du latin **quaerere** « chercher », « chercher à obtenir, se procurer », « chercher à savoir, demander ».

Latin **quáerere [kwáerere]**

1^{er} siècle : [kwáerere] > [kwérere] Réduction de la diphtongue **ae** à **ɛ** fermé.

Avant le IIIe siècle : [kwérere] > [kwérre] Chute de la voyelle pénultième atone

entre la consonne liquide r et une autre consonne.

VIIe siècle : [kwérre] > [kwérr] Amuïssement de la voyelle finale.

XIe siècle : [kwérr] > [kérr] Simplification des consonnes à « appendice labial »,

en position forte : **kw** > **k**. **Querre**.

En ancien français, le verbe *querre*, obtenu à partir du XIe siècle, conserve dans l'ensemble ses acceptions latines et signifie « chercher, rechercher ». Dans un sens abstrait, il signifie « chercher à savoir, à obtenir » et parfois « désirer, vouloir, demander, réclamer », parfois « mendier ». Il a été concurrencé à partir du XVe siècle par *chercher*, du latin *circare* [kirkare], formé sur la préposition *circa* « autour de », « parcourir en tous sens » « fouiller », d'où « chercher ». Ce dernier sens s'imposera à partir du XVIe siècle :

Qui moillor **quiert**, ne set qu'il vuet ;

Qui le chevauche, ne s'en duet,

Ainz va plus aise et plus soëf

Que s'il estoit en une nef. » (Erec et Enide, 1395-1398)

« *Qui en cherche un meilleur (palefroi) ne sait pas ce qu'il veut ; qui le chevauche ne peut s'en plaindre, mais avance avec plus d'aisance et de douceur que s'il était sur un navire.* »

Refaits en **quérir** (Nous sommes fatigués de marcher. Va *quérir* un taxi), **acquérir** (Vous devriez *acquérir* une certaine expérience avant de commencer ce travail.), **requérir** (Il

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

requiert *humblement la grâce du tribunal*), **conquérir** (*Il veut conquérir cette ville par tous les moyens*), etc, à partir du XIII^e siècle, le verbe *querre* et ses dérivés ont connu une évolution divergente : c'est ainsi que *quérir* et *requérir*, supplantés par *chercher* et *rechercher*, cessent progressivement d'être employés à partir du XVII^e siècle.

Le verbe *querre* avait, en ancien français, une conjugaison complète comme les deux verbes précédents :

Présent de l'indicatif : *quier – quiers – quiert – querons – querez – quierent.*

Présent du subjonctif : *quiere – quieres – quiere – querons – querez – quierent.*

Impératif : *quier – querons – querez.*

Imparfait : *queroie – queroies – queroit – querions – queriés – queroient.*

Futur : *querrai – querras – querra – querrons – querréz – querront.*

Conditionnel : *querroie – querroies – querroit – querriions – querriiez – querroient.*

Participe présent : *querant.*

Passé : *quis – quesís, queïs – quist – quesimes, queïmes – quesistes, queïstes – quistrent, quirent.*

Imparfait du subjonctif : *quesisse, queïsse – queïsses – queüst – queïssons – queïsseiz – queïssent.*

Participe passé : *quis.*

Quérir, parfois *querir*, ne s'emploie plus qu'à l'infinitif, surtout après les verbes *aller*, *envoyer*, *venir* :

Les enfants sont allés quérir du savoir dans les établissements scolaires.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

CONCLUSION

L'évolution diachronique des verbes défectifs a permis de se rendre compte que les conditions linguistiques externes ou internes spécifiques dans lesquelles se réalise et se propage le changement n'ont fait que favoriser la disparition des formes dans la conjugaison de certains verbes ayant abouti à la création de ce vocable adjectival *défectif*. Elle soulève en même temps le problème de la définition et de l'incompréhension des directions possibles de l'évolution. Entre les deux catégories de verbes défectifs (les impersonnels ou unipersonnels), la langue moderne gagnerait à ne conserver que les verbes impersonnels dont la compréhension est plus accessible. Cette irrégularité morpho-sémique de la conjugaison de ces verbes défectifs pousse à penser que la disparition totale de ces verbes épargnerait au locuteur les maladroites dont il ne peut se départir.

BIBLIOGRAPHIE

BAUMGARTNER, E. ; MENARD, P. (1996), *Dictionnaire étymologique et historique de la langue française*. Librairie Générale Française. Paris.

BENVENISTE, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, (2 vol.):

BURIDANT, C. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Éditions Sedes.

GOOSSE, A. (1988), *Le bon usage*. Duculot, Paris.

IMBS, P.(1956), *Les propositions temporelles en ancien français : la détermination du Moment*, Les Belles Lettres, Paris.

JOLY, G., (1998), *Précis d'ancien français (morphologie nominale et verbale et syntaxe)* A. Colin, Paris.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99

MARCHELLO-NIZIA, Ch. (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, De Boeck & Larcier, Bruxelles.

MARCHELLO-NIZIA, Ch. (2001), *Grammaticalisation et évolution des systèmes grammaticaux* in Langue Française 130.

MARCHELLO-NIZIA, Ch. (1979), *Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles*, Bordas, Paris.

MEILLET, A. (1982), *Linguistique historique et linguistique générale*, Slatkine.

MENARD, P. (1973), *Syntaxe de l'ancien français*, SOBODI, Bordeaux.

MOIGNET, G. (1988, 2^e éd. revue), *Grammaire de l'ancien français. Morphologie, syntaxe*, Klincksieck, Paris.

MORISSET, R. (1963). *Précis de grammaire des lettres latines*. Magnard. Paris.

RAYNAUD DE LAGE, C. (1964), *Manuel pratique d'ancien français*, Picard, Paris,

RAYNAUD DE LAGE, G. (1993), *Introduction à l'ancien français*, 2^e éd., G. Hasenohr éd., SEDES,

WARTBURG, W.V. (1946), *Evolution et structure de la langue française*, A. F. Tübingen et Basel édés,

WEINRICH, H. (1973), *Le Temps*, Le Seuil, Paris.

REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE

SUDLANGUES

N° 21 - Juin 2014

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlangues@gmail.com

Tel : 00 221 77 548 87 99